

La Suisse, terre de santé

Grâce à sa situation au cœur de l'Europe, à la ligne de séparation des eaux entre le Nord et le Sud, grâce surtout à ses nombreuses sources minérales et aux agents naturels de guérison qu'offre généreusement son climat, la Suisse s'est engagée depuis longtemps sur la voie du progrès médical. Ses stations thermales sont connues depuis l'antiquité ; ses abbayes bénédictines ont conservé et transmis la science médicale des anciens. Ses villes au moyen âge, avec leurs établissements de bains, leurs léproseries, leurs médecins, leurs corporations de chirurgiens, étaient déjà les villes les mieux organisées d'Europe du point de vue de l'hygiène et de la santé publique.

Cette tradition médicale s'est perpétuée de génération en génération, enrichie sans cesse de nouvelles expériences et de nouvelles recherches auxquelles se dévouent d'éminentes personnalités. Au XIX^e siècle, enfin, la science médicale s'épanouit dans les nouvelles facultés de médecine de Zurich, Berne, Bâle, Genève et Lausanne. On découvre l'importance du facteur climatique dans le traitement des maladies. La Suisse est au premier rang de ce renouveau médical. Elle ouvre les premières stations climatiques, les médecins suisses appliquent les premiers la lumière solaire à l'altitude au traitement de la tuberculose osseuse.

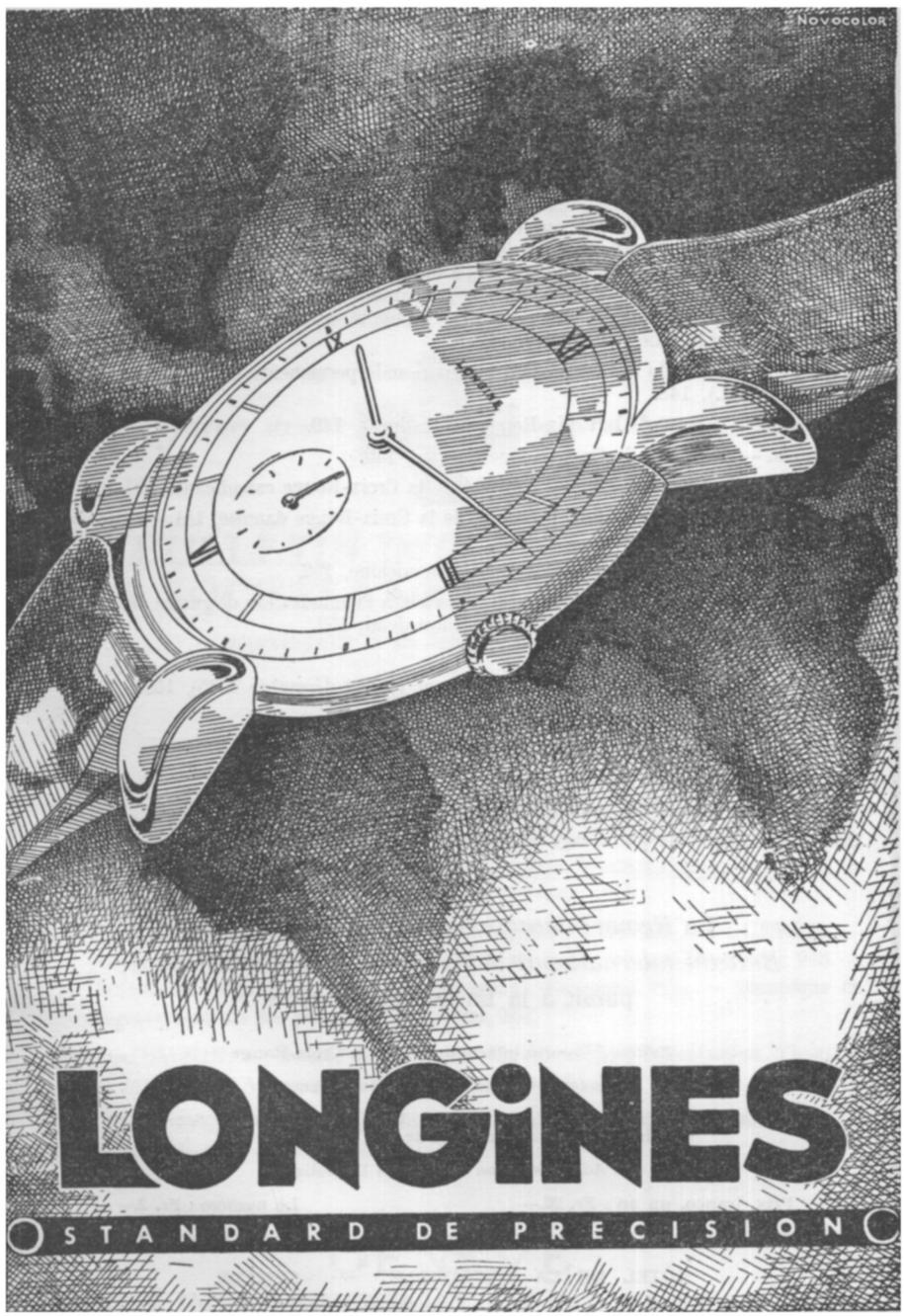
Dans tous les domaines, la Suisse mène le bon combat pour la guérison et la prophylaxie des maladies et se prépare ainsi à recevoir les malades qui viendront sans doute nombreux chercher la guérison de leur corps, l'équilibre de l'âme, aux sources de régénération qui jaillissent généreusement de son sol.

L'Office central suisse du tourisme à Zurich et Lausanne, comme les bureaux de renseignements des villes et stations climatiques et thermales, se font un devoir de répondre à toute demande d'informations ou de prospectus.



**OFFICE CENTRAL SUISSE
DU TOURISME**

NOVOCOLOR



LONGINES

STANDARD DE PRECISION

Sommaire du Bulletin

T. LXXVII, N° 526

JUIN 1946

Comité international. — Rapport du Comité international sur les travaux de la Sous-Commission constituée pour étudier la revision de l'Accord-type annexé à la Convention du 27 juillet 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre, 547. — La 373^e circulaire adressée au Comités centraux des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, 547. — Liste provisoire des délégués à la Conférence préliminaire, 547. — Organisation des Services du Comité international, 547. — Communiqués du Comité international: Visite de Leurs Altesses Royales la Princesse Juliana et le Prince Bernhard des Pays-Bas au Comité international, 550. — Mort d'un membre de la délégation du Comité international aux Indes néerlandaises, 551.

Ligue. — XIX^e Session du Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, 551.

Albanie. — Comité de la Croix-Rouge albanaise, 552.

Danemark. — Comité de la Croix-Rouge danoise, 552.

Espagne. — Revue de la Croix-Rouge espagnole, 552.

France. — La Légion d'Honneur et la croix de guerre sont décernées à la Croix-Rouge française, 553.

Pays-Bas. — Mort du premier vice-président de la Croix-Rouge néerlandaise, 554.

La Revue internationale de la Croix-Rouge
Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge,
paraît à la fin de chaque mois

Editeur: Comité international de la Croix-Rouge

Rédacteur responsable: M. Louis Demolis

Rédaction: M. Louis Demolis, M. Jean-G. Lossier, membres du Secrétariat du Comité international de la Croix-Rouge

Administration: M. Louis Demolis

Prix, franco, un an : Fr. 20.—

Le numéro : Fr. 2.—

Abonnements, vente au numéro, publicité, au Siège du Comité international

HÔTEL DE LA MÉTROPOLE — GENÈVE

Téléphone : 5 52 00 — Compte de chèques : I. 1767